**Société Exemple**

**Riantmont**

Rue principale 20

9999 Riantmont

Téléphone 099 999 99 99

www.societeexemple.ch/riantmont

peter.keller@societeexemple.ch Monsieur

 Marc Exemple

 Rue client 3

 8692 Riantmont

 Riantmont, le 22. décembre 2021

**Fin du bulletin de versement: passez à la QR-facture dès maintenant!**

Madame, Monsieur,

La QR-facture remplacera les **bulletins de versement rouges et orange à partir du 30 septembre 2022.** Cela signifie que **vous ne pourrez plus régler les factures avec un bulletin de versement rouge ou orange après cette date.**

[nom de la société] a effectué ce changement, vous trouverez ci-joint votre QR-facture à payer.

La QR-facture vous permet de bénéficier des avantages suivants:

* les lecteurs ou les smartphones saisissent efficacement les informations de paiement et les copient directement dans le système de paiement;
* vous réglez la facture en ligne, par ordre de paiement ou de manière similaire au guichet de la Banque ou de la Poste;
* il y a moins d’erreurs de saisie lors du règlement d’une facture;
* grâce à des processus automatisés, vous traitez vos factures plus facilement et plus rapidement.

Afin que vous puissiez continuer à régler vos factures après le 30 septembre, nous vous prions de bien vouloir procéder aux ajustements suivants:

* dans le cas d’une facture récurrente avec un montant fixe et pour laquelle vous avez mis en place un **ordre permanent**, veuillez le supprimer et en définir un nouveau sur la base de la QR-facture ci-jointe.
* s’il s’agit d’un **modèle de paiement que vous avez enregistré dans votre e-banking ou dans un logiciel de paiement**, veuillez supprimer ce modèle de paiement et en définir un nouveau sur la base de la QR-facture ci-jointe.
* pour les factures réglées via le système de recouvrement direct (LSV), vous n’avez pas de démarches à entreprendre.

Nous vous remercions de votre coopération.

Nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

[Nom de la société]